

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3074

présenté par  
Mme Magnier

à l'amendement n° 2900 de la commission des finances

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Supprimer l'alinéa 61.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à préserver le taux réduit de taxe intérieure sur la consommation pour le B100, carburant diesel synthétisé à partir d'acides gras.